

Entraînement à la maison pour votre BPC

Un guide pratique d'exercices pour les propriétaires de chiens en Valais

Le BPC (Brevet National de Propriétaire de Chien) est la norme nationale qui sous-tend les cours obligatoires pour propriétaires de chiens réintroduits en Valais le 1er janvier 2020. Ce guide détaille chacune des compétences sur lesquelles vous et votre chien serez évalués, avec des exercices simples à pratiquer à la maison. Travaillez par courtes séances joyeuses de cinq à dix minutes, récompensez généreusement et terminez toujours sur une réussite. Tout l'objectif du BPC est que vous et votre chien deveniez une équipe confiante et respectée.

1. Marche en laisse

Objectif : *Votre chien marche calmement à vos côtés, laisse détendue, sans tirer.*



1. Commencez à l'intérieur ou dans le jardin, sans distractions. Tenez les friandises dans la main la plus proche du chien.
2. Faites un pas. Dès que le chien est à vos côtés avec la laisse détendue, marquez-le (par un mot comme « oui » ou un clic) et récompensez à hauteur de votre jambe.
3. Augmentez progressivement : un pas, puis deux, puis plusieurs, en récompensant toujours la laisse détendue plutôt que la tension.
4. Si le chien fonce devant, arrêtez-vous net et attendez. Lorsque la laisse se détend, repartez. La leçon est simple : tirer fait cesser la promenade.
5. Changez souvent de direction pour que le chien apprenne à vous surveiller, et récompensez cette attention.
6. N'ajoutez qu'ensuite les distractions, une à la fois : une autre pièce, le portail du jardin, un trottoir tranquille.

Astuce Une courte partie de rapport avant l'exercice de laisse calme un chien plein d'énergie et facilite grandement la concentration.

2. Le rappel

Objectif : *Votre chien revient vers vous rapidement et de façon fiable lorsqu'on l'appelle.*



1. Choisissez un seul mot d'appel clair (« Viens » ou « Ici ») et ne l'utilisez que lorsque vous êtes certain que le chien répondra, afin qu'il ne se fonde jamais dans le bruit de fond.
2. Commencez à la maison, à un mètre seulement. Dites le mot une fois, montrez-vous enchanté et récompensez généreusement dès que le chien vous rejoint.
3. Jouez au jeu à deux personnes : deux personnes s'assoient à quelques mètres d'écart et appellent le chien à tour de rôle, en félicitant chaque arrivée.
4. Augmentez lentement la distance et ajoutez de légères distractions. Faites toujours en sorte que revenir soit plus gratifiant que ce que le chien a quitté.
5. Entraînez-vous dans le jardin avec une longe avant de tenter un rappel en liberté dans un espace ouvert.

Astuce N'appellez jamais votre chien vers vous pour quelque chose qu'il n'aime pas (un bain, une coupe de griffes, la fin de la promenade). Allez plutôt le chercher, afin que le rappel reste toujours une chose agréable.

3. Descendre d'une voiture calmement

Objectif : *Votre chien attend et ne quitte la voiture que sur votre signal, ce qui le garde en sécurité près des routes.*



1. Le chien en laisse et la portière ou le coffre encore fermé, demandez une position assise.
2. Ouvrez la portière juste un peu. Si le chien fait mine de sauter, refermez calmement. Répétez jusqu'à ce qu'il garde la position assise pendant l'ouverture.
3. Ouvrez complètement la portière tout en demandant au chien d'attendre, et récompensez l'attente.
4. Donnez un mot de libération clair (« OK » ou « Va ») avant que le chien ne descende, puis récompensez une fois qu'il est au sol.
5. Répétez d'abord dans un endroit sûr et tranquille, toujours en laisse, bien avant d'essayer à proximité de la circulation.

4. Assis, couché et le maintien

Objectif : Votre chien prend et maintient les positions assis et couché sur commande, même brièvement sous une légère distraction.



1. Assis : tenez une friandise au niveau du nez du chien et remontez-la lentement au-dessus de sa tête. À mesure que le nez monte, l'arrière-train descend. Marquez et récompensez, puis ajoutez le mot « Assis » une fois que c'est fiable.
2. Couché : depuis la position assise, abaissez une friandise droit vers le sol, entre les pattes avant. À mesure que le chien la suit vers le bas, marquez et récompensez, puis ajoutez « Couché ».
3. Augmentez la durée : récompensez après une seconde, puis deux, puis cinq, en allongeant lentement l'attente avant de libérer.
4. Ajoutez un mot de libération pour que le chien sache exactement quand la position se termine.
5. Pour le maintien, reculez d'un pas, revenez et récompensez. Augmentez progressivement la distance et la durée, puis ajoutez de légères distractions.

Astuce Court et fréquent vaut mieux que long et rare. Une minute de calme avant le repas, plusieurs fois par jour, enseigne plus vite qu'un seul long exercice.

5. Manipulation et soins (muselière comprise)

Objectif : *Votre chien reste calme pendant qu'on l'examine, le manipule, le muselle et le soigne, afin que les visites chez le vétérinaire et les premiers secours se passent sans stress. Ceci est évalué dans le BPC et compte réellement au quotidien.*



1. Manipulation douce quotidienne : touchez et tenez brièvement les pattes, les oreilles, la gueule, la queue et le ventre, en associant chaque geste à une friandise. Gardez chaque séance courte et calme.
2. Patte et bandage : tenez une patte, enroulez un bandage souple sans serrer pendant une ou deux secondes, récompensez, puis retirez. Progressez jusqu'à un vrai bandage que le chien accepte volontiers.
3. Habituation à la muselière : présentez la muselière comme une bonne chose. Enduisez-en l'intérieur d'un peu de nourriture et laissez le chien y glisser lui-même le nez pour lécher, récompensez et retirez. Ce n'est que plus tard que vous fermerez la sangle un instant, en allongeant très progressivement la durée.
4. Examens simulés : soulevez la babine pour regarder les dents, passez les mains le long du corps comme le ferait un vétérinaire et soulevez chaque patte. Récompensez tout au long.
5. Ne forcez jamais. Si le chien semble inquiet, ralentissez nettement et facilitez chaque étape avant de poursuivre.

Ce que tout propriétaire doit savoir

- **La règle en Valais** : Depuis le 1er janvier 2020, les nouveaux propriétaires de chiens résidant dans le canton, âgés de plus de 16 ans et ne pouvant démontrer avoir déjà possédé un chien, doivent suivre les cours obligatoires. Vous disposez d'un an à partir de l'acquisition du chien, dès qu'il atteint 8 mois. L'attestation coûte environ cent francs et se passe une seule fois dans la vie d'un propriétaire, et non pour chaque chien.
- **Enregistrez votre chien** : Les chiens doivent être pucés, inscrits dans la base de données nationale (AMICUS) et annoncés à votre commune. Vérifiez les démarches exactes lors de l'enregistrement, car c'est souvent à ce moment que l'attestation est demandée.
- **Vos responsabilités légales** : Vous êtes responsable du comportement de votre chien et de tout dommage ou blessure qu'il cause. Gardez-le sous contrôle en public, respectez les règles de tenue en laisse (surtout à proximité du bétail, de la faune sauvage et pendant la période de nidification au sol) et ramassez toujours ses déjections.
- **Protection animale** : La loi suisse exige que vous répondiez aux besoins de votre chien en nourriture, eau, exercice, contacts sociaux et soins vétérinaires, et interdit la cruauté et la négligence. Les chiens ne doivent pas être laissés seuls pendant des périodes excessives ni maintenus attachés en permanence.
- **Lire votre chien** : Apprenez à reconnaître les signaux du quotidien (bâillements, léchages de babines, détournement du regard, corps raide, queue rentrée) afin de repérer le stress ou l'inconfort avant qu'ils ne s'aggravent. Un chien calme et bien compris est un chien sûr.
- **Choisissez un moniteur reconnu** : Assurez-vous que votre moniteur est agréé (par exemple par l'ACFS) afin que votre cours compte réellement pour l'obligation.

Urgences vétérinaires · Valais

Détails complets et mises à jour : canivalais.ch/urgences

- **EVC Emergency Vet Care, Aigle** – 058 122 22 22 (gratuit, 24h/24, 7j/7). Chemin de la Biole 5, 1860 Aigle. Le soir dès 21h et le week-end dès 17h, les numéros de garde y sont redirigés automatiquement.
- **Garde Valais central (Sierre, Sion, Baar, Vétroz)** – 0900 502 502 (CHF 2/min)
- **Garde Bas-Valais (Riddes, Martigny, Monthey)** – 0900 506 506 (CHF 2/min)
- **Garde Haut-Valais (Oberwallis, Deutsch)** – 0900 811 818 (env. CHF 3.50/min)
- **Empoisonnement – Tox Info Suisse** – 145 (24h/24)
- **Office vétérinaire cantonal (administratif)** – Rue Pré-d'Amédée 2, 1951 Sion, 027 606 74 50

